



9 Allée D'Arras 37100 Tours
02 47 51 48 94

Compte-rendu de l'assemblée générale de L'Espoir Sportif du Beffroi

Le vendredi 14 septembre à 19h30

Au Dojo de l'Europe

Convocation le 25 juillet 2018.

Nombre de votants : 23.

Ordre du jour :

1. Lecture du rapport moral de la présidente.
2. Approbation des comptes de l'exercice 2017-2018.
3. Interventions des présidents de sections.
4. Lecture des rapports sportifs des directeurs techniques.
5. Démission de la secrétaire de l'association.
6. Élection du nouveau secrétaire de l'Espoir Sportif du Beffroi.
7. Établissement du nouveau conseil d'administration.
8. Proposition d'élaboration du projet associatif.
9. Questions diverses.

Eloïse Breil, la présidente, ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour.

1. Lecture du rapport moral de la présidente.

La présidente effectue un bilan de sa première année de présidence, en soulignant un fonctionnement global de l'association positif. Elle met en évidence l'importance de continuer la mise en œuvre d'une communication importante, à la fois au sein de chaque section, mais également entre elles. Bien que les différences de pratiques rendent difficile l'élaboration d'actions communes, Eloïse Breil souhaite souder davantage les liens entre toutes les sections, notamment en organisant un challenge au cours de la saison 2018-2019 et en facilitant les achats communs afin de compenser les augmentations des coûts de l'ESB.

2. Approbation des comptes de l'exercice 2017-2018.

Monsieur Ondet (entreprise Valexco), comptable de l'association, est présent lors de l'assemblée générale afin de présenter les comptes de l'exercice 2017-2018. Il met en évidence l'excédent de l'ESB mais qui apparaît comme essentiel pour pérenniser l'association en cas de difficulté. Aussi, au 31 août 2018, le total des ressources s'élève à 94 985 € pour 91 704 € de charges, soit un bilan positif de 3281 €.

Les subventions restent similaires à l'an passé, seule la section judo a obtenu 1500 € de la part du Centre National du Développement du Sport, suite aux projets présentés dans le cadre d'une demande spécifique de subvention. Les cotisations des sections judo et karaté ont diminué mais cela est compensé par une très forte augmentation des cotisations de la section kendo. Par ailleurs, les comptes bancaires de chaque section présentent un excédent, nécessaire là-aussi, pour contrer d'éventuelles difficultés.

Suite à cette présentation, la présidente propose de voter les comptes de l'exercice 2017-2018. L'assemblée générale approuve à l'unanimité les comptes de l'exercice précédent.

Après une concertation, il est soumis également au vote la modification de la clôture des comptes au 31 juillet de chaque année, afin de permettre à la trésorière, Clarisse Guillier, de récupérer les documents nécessaires à la réalisation du bilan comptable de l'exercice, en collaboration avec Monsieur Ondet, comptable de l'association. Aussi, la modification de la clôture des comptes au 31 juillet est approuvée à l'unanimité.

3. Interventions des présidents de sections.

Intervention de Valentin Lamirault, vice-président de l'ESB et président de la section judo :

Une baisse significative du nombre de licenciés a été observée l'an passé (191 pour 220 la saison précédente). Néanmoins, cette année semble avoir mieux débuté. Il souligne également la participation et l'organisation de plusieurs évènements : Sport'ouverte, 20 km de Tours, organisation du 1^{er} entraînement départemental de la saison, calendriers permettant de financer le stage de Pâques, vœux du club, championnats du club, goûters pour les enfants les samedis avant les vacances. Tout cela représentent des évènements pérennes, mis en place chaque saison. En fin de saison, une animation pour regrouper les adultes du judo, ju-jitsu, taïso ou membres du bureau, a été organisée au parc de la Cousinerie. Par ailleurs, afin d'augmenter le nombre de licenciés suite à la baisse inexplicquée l'an passé, une communication accrue a été mise en œuvre cette saison (flyer, site internet, réseaux sociaux). Enfin, l'objectif de la saison est d'organiser une compétition inter-club ; cependant, cela dépend du calendrier du département et de la ligue, qui n'est pas encore paru à ce jour.

Intervention de Rémi Jimenes, vice-président de l'ESB et président de la section kendo :

Rémi Jimenes souligne que la saison passée a été très positive avec un passage de 28 à 42 licenciés, dont beaucoup de mineurs (rares pour cette discipline). Il met en évidence également l'augmentation du nombre de femmes pratiquantes à 4 pour 1 la saison précédente. Cette augmentation serait dû à la présence d'un site internet ainsi qu'à la participation à de nombreuses démonstrations très ciblées pour toucher un public qui pourrait être plus sensible au kendo (festival du Japon, Japan Tours festival, fête des Tourettes). Par ailleurs, un changement à la tête de la direction technique nationale du Kendo a pu apporter une nouvelle dynamique bénéfique pour la section.

Intervention de Laurence Lucas, vice-présidente de l'ESB et présidente de la section karaté :

Laurence Lucas déplore la perte de 20 licenciés en 2017-2018, qui fait suite à de nombreuses modifications au sein de la section karaté, notamment le changement d'enseignant il y a deux saisons. Elle espère qu'une nouvelle dynamique puisse s'insuffler au sein de la section. La participation la plus notable la saison passée s'est déroulée au sein de la maison de la solidarité qui, fêtant ses 20 ans, a invité la section karaté qui a effectué une démonstration le 2 juin 2018, réunissant près de 25 enfants.

4. Lecture des rapports sportifs des directeurs techniques et enseignants.

Intervention de Rémi Jimenes, vice-président de l'ESB et président de la section kendo :

Rémi Jimenes fait un point sur l'excellent bilan sportif de la section kendo. En effet, les championnats inter-régionaux Centre-Bourgogne 2018 ont permis à l'ESB Kendo de remporter deux médailles d'or individuelles et une médaille de bronze par équipe. Ce qui a valu une qualification aux championnats de France avec des participations aux quarts de finale en individuel et par équipe (avec deux fighting spirit). Par ailleurs, trois kendokas ont passé un grade cette année, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} dan.

Intervention de Michel Pinier, directeur technique de la section judo :

La compétition a une part très importante pour la section judo. En effet, 65 judokas participent activement aux compétitions fédérales, en plus de tournois nationaux ou internationaux et d'interclubs (avec des résultats dans les différents niveaux et catégories d'âge). Enfin, Michel Pinier met en avant les deux nouveaux gradés (1^{er} et 2^{ème} dan) partiel ou total.

Intervention d'Alexandre Conties, professeur de la section karaté :

Le passage pour tous les adhérents à la fédération française de karaté et disciplines associées permettra la participation aux différentes compétitions organisées dans la ligue Centre Val de Loire.

5. Démission de la secrétaire de l'association.

L'assemblée générale prend acte de la démission de la secrétaire de l'Espoir Sportif du Beffroi, Sonia Foulon, par un courrier en date du 31 juillet 2018.

6. Élection du nouveau secrétaire de l'Espoir Sportif du Beffroi.

Parmi les adhérents présents, une seule candidate est candidate à ce poste : Malika Dupuy, vice-trésorière de la section-judo.

Après une concertation, Malika Dupuy est élue Secrétaire de l'association à l'unanimité.

7. Établissement du nouveau conseil d'administration.

Le nouveau Conseil d'Administration est donc composé de :

Eloïse Breil (Présidente), Rémi Jimenes (Vice-président), Valentin Lamirault (Vice-président), Laurence Lucas (Vice-présidente), Clarisse Guillier (Trésorière), Benoît Guillot (Vice-trésorier), *Malika Dupuy (Secrétaire)*.

8. Proposition d'élaboration du projet associatif.

Eloïse Breil montre sa volonté d'élaborer un projet associatif commun, en vue de faire l'état des lieux de l'association tout en tendant vers des objectifs communs. Suite à cela, il est convenu d'organiser avec les vice-présidents, une réunion pour travailler sur ce projet.

9. Questions diverses.

Pascal Géhant (karaté) a pris la parole pour signifier qu'il tiendrait un cours culturel de karaté un vendredi sur deux, et qu'il proposerait la tenue de stages en lien avec l'une des fédérations avec laquelle la section karaté est affiliée. Il est convenu que la présidente du karaté fasse part à la ville de Tours de l'occupation du Dojo lors des stages de karaté.

Suite à ces propos, Eloïse Breil clôture la séance, l'ordre du jour étant épuisé.

La présidente – Eloïse Breil

